



1. Qui sommes-nous ?

Située au cœur de la Province de Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en ce compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de +- 1500 agents.

La Résidence « **Laetare** » propose de l'hébergement pour personnes âgées valides et non valides avec 165 lits, dont 88 prévus pour les personnes "MRS", ainsi qu'un service d'accueil en Centre d'Accueil de Jour. En outre, notre Centre propose des **Résidences-services** (20 logements particuliers et adaptés aux personnes âgées) gérées par la Résidence.

2. La mission

Nous sommes à la recherche d'une ou d'un **référent pour la démence** – motivé.e à relever de nouveaux défis.

Sous la responsabilité de la Directrice de la Résidence Laetare., elle ou il sera chargé.e des missions suivantes :

- Exerce notamment une fonction de coordination, en collaboration avec l'ensemble du personnel de la maison de repos ou de la maison de repos et de soins dans l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs
- Propose à la directrice en concertation avec l'infirmière coordinatrice et les membres du personnel, un plan d'action annuel visant à améliorer la qualité de vie des personnes présentant des troubles cognitifs. Ce plan d'action définit les objectifs, les traduit en actions, indique les professionnels qui participent à l'exécution de chaque action, veille à l'exécution des actions et les évalue. Le plan d'action est validé par la directrice et intégré au projet de vie de l'établissement

Elle ou il remplit les quatre missions suivantes :

Promeut un environnement de vie adapté :

- Propose des adaptations de l'environnement de vie dans les espaces collectifs pour faciliter les déplacements et la prise d'initiative des résidents dans la réalisation des activités de la vie quotidienne
- Propose des aménagements dans la chambre du résident pour maintenir ou réactiver son autonomie

Accompagne les résidents qui présentent des troubles cognitifs

- Propose des activités adaptées et porteuses de sens
- Réalise des accompagnements individualisés et coordonne les projets de vie individualisés dans les unités adaptés ou unités de vie en journée

- Gère et prévient les troubles du comportement

Accompagne les membres du personnel :

- Participe à la sensibilisation, formation des membres du personnel en fonction des besoins exprimés
- Soutient les membres du personnel dans la mise en place d'activités adaptées et porteuses de sens pour le résident

- Crée des supports pour répondre à un besoin au sein de l'établissement

Accompagne les familles :

- Participe à l'accueil des familles lors de l'entrée du résident dans l'établissement et dans les semaines qui suivent
- Est à l'écoute des familles et reste une personne de référence concernant l'évolution de la maladie du résident et de ses manifestations

- Suscite la création de réseaux impliquant des acteurs pertinents actifs sur le terrain et le centre d'expertise en démence, l'hôpital de jour gériatrique avec lequel est créé un lien fonctionnel, le médecin coordinateur, d'autres personnes de référence en matière de démence
- Assure une fonction de liaison avec ces réseaux et le médecin coordinateur
- Participe activement aux réunions pluridisciplinaires et de coordination/interdisciplinaires visant l'amélioration de la qualité de vie du résident
- Met en place des ateliers de paroles
- Propose à la direction des moyens pour améliorer la qualité de vie du personnel qui soigne ou côtoie des

personnes atteintes de démence, notamment au travers de l'organisation de supervision par des experts externes.

- Met au point des programmes individuels et collectifs pour les personnes atteintes de démence
- Travaille sur le projet de vie de la résidence (priorités et fonctionnement) – inscrit son action dans la philosophie du projet de vie et du programme de qualité
- Partage les objectifs opérationnels du projet de vie, et les appliquer
- Acquiert et conserve une érudition théorique et pratique sur les matières liées à sa fonction
- Apporte un échange spécifique lors des réunions d'équipe, de synthèse et de coordination

3. Les diplômes et compétences requises

A. Diplôme

Être titulaire du diplôme de référent pour la démence : Avoir suivi un cycle de formation d'au moins 70 heures, reconnu par le Ministre compétent et avoir satisfait avec fruit à l'épreuve certificative le sanctionnant.

Sont dispensés de la formation de 70 heures :

- a) les praticiens de l'art infirmier (bachelier ou équivalent) ayant le titre d'infirmier spécialisé en santé mentale ou gériatrique ou une licence ou un master en gérontologie ou en gériatrie;
- b) les candidats à la fonction de personne de référence pour la démence qui, après le 1^{er} janvier 2005 et avant le 31 décembre 2011, ont suivi une formation d'au moins 90 heures et reconnue comme suffisante par la Commission de convention entre les maisons de repos, maisons de repos et de soins, centre de soins de jour et les organismes assureurs;
- c) les candidats à la fonction de personne de référence pour la démence qui, après le 1^{er} janvier 2005 et avant le 31 décembre 2011, ont suivi une formation d'au moins 60 heures reconnue comme suffisante par la Commission visée au point b), et qui travaillent dans le secteur des soins aux personnes âgées depuis au moins trois ans.

B. Compétences

La ou le référent pour la démence :

- Possède des aptitudes à l'écoute ;
- Possède les aptitudes sociales nécessaires pour accompagner les résidents présentant des troubles cognitifs pour rapporter tant par écrit qu'oralement ;
- Écoute les résidents et leur proches, les soutient dans des périodes difficiles, les encadre sur le plan psychosocial et les stimule dans l'établissement des contacts sociaux ;
- Fournit des renseignements aux résidents et leur famille et les motive pendant le traitement ;
- Entretient des contacts avec divers services extérieurs afin de contribuer au projet du résident;
- Se concerta dans divers groupes de travail au sujet de l'état de santé des résidents
- Faire preuve de rigueur dans le travail

4. Notre offre

Nous vous offrons un contrat à durée indéterminée à temps plein (38h) ainsi que de nombreux avantages :

- Une rémunération mensuelle minimum brute indexée basée sur l'échelle barémique IFIC 15 (code IFIC 0001) de 3.411,52 € (0 année d'ancienneté) à 5.389,22 € (35ans d'ancienneté) pour un 38h.
- Un équilibre entre vie privée et professionnelle
- Un minimum 30 jours de congés par an
- La prise en compte de votre ancienneté antérieure au sein d'un service :
 - public : l'entièreté
 - privé : maximum 10 ans – considérée comme utile à l'exercice de la fonction
- Des chèques repas d'une valeur faciale de 6 euros
- Des possibilités d'évolution de carrière et de formations
- Un environnement de travail moderne, agréable, facile d'accès et avec parking aisé.
- Un remboursement à 100% des frais de déplacement en transports en commun (du domicile au lieu de travail)
- Un remboursement des kms parcourus en vélo (selon certaines modalités)
- Divers avantages via le service social collectif
- Un employeur soucieux de l'environnement (tri des déchets, éco-team, éco-responsable...)
- Un emploi au sein d'une institution publique dont les valeurs sont : la communication, le respect, le service aux usagers, le professionnalisme, la collaboration)

5. Comment postuler ?

Faites-nous parvenir, **pour le 03/04/2024 au plus tard**, une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie de votre diplôme, une copie de votre diplôme de référent pour la démence et extrait de casier judiciaire par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : « candidature pour le poste de **référent pour la démence**.».

6. Le Processus de recrutement

L'examen de recrutement comportera:

- Une épreuve écrite et/ou pratique de mise en situation professionnelle
- Un entretien oral visant à évaluer les aptitudes et les compétences professionnelles du candidat

Planning des épreuves : écrit et oral en avril 2024.

Le CPAS de La Louvière se réserve le droit de modifier le calendrier des épreuves.

Remarques :

1. Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

2. L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

3. Un extrait du casier judiciaire conformément aux dispositions arrêtées par le code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé (modèle 1) pourrait vous être réclamé au cours de la période de recrutement.

4. Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail (emploi@lalouviere.be) ou par téléphone (064/77 39.01) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place des adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation seront communiquées.

5. Nous rencontrons parfois des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

7. Contact

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Laurence TOMBAL, Directrice de la Résidence Laetare, par téléphone au 064/88 53 00 ou par mail à l'adresse suivant ltombal@lalouviere.be

